



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce qu'il fallait retenir du Conseil Municipal du 13 décembre...

Le Conseil municipal du 13 décembre 2025 a été marqué par plusieurs décisions importantes pour l'avenir de Nîmes. La Ville a réaffirmé son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes, adopté un budget 2026 équilibré et maîtrisé. La réflexion en faveur de la stratégie climatique est en marche avec l'Agence d'Urbanisme tout comme une nouvelle étape franchie dans la valorisation énergétique de l'aérodrome de Courbessac.

Nîmes : des actions fortes pour l'égalité femmes-hommes (2025)

La Ville de Nîmes a présenté son rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes, un document obligatoire qui précède le débat d'orientation budgétaire. Coordonné par la Direction Générale Population et Ressources Humaines, il dresse un bilan clair des actions menées dans l'administration et sur le territoire pour faire progresser l'égalité.

Depuis 2020, cette politique est portée par une délégation dédiée à l'Égalité, au Droit des Femmes et à la Lutte contre les Discriminations, confiée à Mylène Mouton. Elle s'appuie sur les exigences légales de 2014, 2015 et 2019, tout en développant une stratégie locale ambitieuse.

Des avancées structurantes

En tant qu'employeur, la Ville améliore nettement sa performance : l'index égalité atteint 78/100 (+12 points) et les femmes représentent 43 % de l'encadrement. Les formations « Recruter sans discriminer » poursuivent la professionnalisation des pratiques internes. La lutte contre les violences constitue un autre pilier de l'action municipale. Le dispositif ANGELA compte aujourd'hui 180 lieux-refuges, complété par de vastes campagnes de prévention et la distribution de 3 500 capuchons anti-GHB. La Ville soutient par ailleurs les associations locales, à hauteur de 23 511 €.

Le volet social s'appuie sur huit logements d'urgence, dont deux réservés aux femmes victimes, ainsi que sur des actions d'insertion professionnelle favorisant la mixité dans le BTP.

Dès la petite enfance, la Ville agit contre les stéréotypes grâce à la formation des équipes, tout en facilitant l'accueil en crèche des femmes victimes. Le sport scolaire mixte poursuit cette dynamique éducative.

Enfin, la culture et le sport contribuent à la sensibilisation du public, avec notamment l'exposition « Nîmes au féminin », l'augmentation des aides aux équipes féminines et une attention particulière portée à la parité dans les événements sportifs.

Nîmes adopte un budget 2026 ambitieux et maîtrisé

Le Conseil municipal a adopté un budget primitif 2026 qui confirme la volonté de la Ville de poursuivre ses grands projets tout en préservant une gestion rigoureuse. Avec 125,8 M€ d'investissements, répartis entre le budget principal, la rénovation urbaine (ANRU) et la lutte contre les inondations (Cadereau), Nîmes maintient un niveau d'investissement élevé au profit de ses priorités : urbanisme, éducation, projets structurants et services du quotidien. Les dépenses de fonctionnement atteignent 276,7 M€, permettant d'assurer la continuité et la qualité des services publics. Fidèle au cap fixé par le Maire Jean-Paul Fournier, la Ville confirme trois engagements constants : un investissement soutenu, la maîtrise de l'endettement et l'absence d'augmentation des taux d'imposition, inchangés depuis 2020. La situation financière demeure solide, avec une dette sécurisée à un taux moyen de 3,06 % et un ratio de désendettement d'environ 5 ans, très inférieur au seuil national d'alerte. Enfin, la Ville réaffirme son soutien au tissu associatif nîmois, avec 8,6 M€ de subventions versées aux 500 associations locales.

Nîmes renforce sa stratégie climatique avec l'Agence d'Urbanisme

La Ville de Nîmes signe pour 2026 une convention annuelle avec l'Agence d'Urbanisme des régions nîmoise et alésienne, assortie d'une contribution complémentaire de 55 300 € pour accompagner le projet de rafraîchissement et d'adaptation au changement climatique. Cette mission s'inscrit dans le cadre du Plan de Transition Écologique et vise à lutter contre les îlots de chaleur urbains grâce à des solutions fondées sur la nature. L'A'U apportera son expertise en diagnostic, concertation et planification, en s'appuyant sur ses observatoires et partenariats scientifiques. Cette démarche répond aux obligations de la loi « Climat et Résilience » et aux objectifs du Plan national d'adaptation au changement climatique, confirmant l'engagement de Nîmes pour une ville plus résiliente et durable.

Nîmes mise sur le solaire pour valoriser l'aérodrome de Courbessac

Après la rétrocession de l'aérodrome en 2019 et la concession confiée à la SPL AGATE en 2023, la Ville franchit une nouvelle étape dans la transition énergétique. Le Conseil municipal s'apprête à agréer la convention permettant à EDF Power Solutions France d'installer une ombrière photovoltaïque de 1 097 m² sur le site pour une durée de 20 ans. Ce projet, complémentaire au parc solaire déjà initié, s'inscrit dans la stratégie de valorisation du domaine public et de développement des énergies renouvelables. Les redevances générées seront intégrées au plan d'affaires de la concession, confirmant l'engagement de Nîmes pour une gestion durable et innovante de ses équipements.

Contacts Presse

Amélie Bozio
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr

Isabelle Lécaux
Directrice de la communication
Ville de Nîmes
04 66 76 72 56
isabelle.lecaux@ville-nimes.fr

Samedi 13 décembre 2025